

PANIER RABELAISIEEN



novembre 2019 à avril 2020

Les contractants



Le présent contrat est passé entre :
Jean-Camille et Claire CORDES - Maraîchage bio diversifié
La Gare de Manger - 4, La Coronnerie –
37120 Lémeré
Courriel : garedemanger.contact@laposte.net
Site internet : <https://garedemanger.jimdo.com/>
Tél : 07 67 17 96 80

Productions biologiques contrôlées par ECOCERT France SAS

&

L'adhérent du Collectif Panier Rabelaisien

M.....

Demeurant

Tél..... E-mail.....

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement hebdomadaire des adhérents du Collectif Panier Rabelaisien en paniers de légumes.

Le Collectif met en relation le maraîcher et les adhérents. Il permet la conclusion de ce contrat mais n'est à aucun moment propriétaire des marchandises. Il n'encaisse pas les chèques qui seront remis mensuellement au maraîcher.

Jean-Camille & Claire CORDES s'engagent à :

- produire des légumes de qualité, de saison, variés, écologiquement sains dans une démarche socialement équitable et respectueuse de l'environnement ;
- recevoir la visite des adhérents organisée par le Collectif au moins une fois par an.
- répondre à toute demande d'information

L'adhérent du Collectif s'engage de novembre 2019 à avril 2020 à :

- acheter selon le calendrier établi un panier de légumes qui sera retiré au magasin BIOCOOP de Chinon, 1 rue du Château d'eau.
- le payer à l'avance, au moyen de chèques collectés par le Collectif, qui seront remis mensuellement à Jean-Camille ou Claire CORDES.

Termes et modalités d'engagement

- Le présent contrat couvre la période du 8 novembre 2019 au 24 avril 2020 inclus.
- Il y aura **20 distributions**. Pas de livraison le 27 décembre 2019, les 3 et 31 janvier, les 7 et 21 février et le 17 avril 2019.
- Pendant toute la durée du contrat, "La Gare de Manger" se réserve le droit (en prévenant 7 jours à l'avance) d'annuler un (ou plusieurs) panier(s), celui(ceux)-ci sera(ont) déduit(s) sur le contrat été 2020 ou remboursé(s) si pas de renouvellement. En effet, l'agriculture est dépendante de contraintes imprévisibles (météo...), aussi les contractants sont solidaires des aléas de production. A contrario, si les récoltes sont généreuses ou décalées les maraîchers peuvent aussi vous proposer un panier supplémentaire sur les dates annulées.
- Occasionnellement, "la Gare de Manger" fera des échanges ou de l'achat revente avec des collègues maraîchers locaux certifiés bio, pour diversifier la gamme. Nous connaissons les cultures de nos partenaires et les approuvons. Les légumes échangés, achetés, seront signalés dans le mail hebdo "compo panier".
- L'adhérent qui se trouve dans l'impossibilité de prendre son panier peut le faire prendre par une autre personne. Les paniers non réclamés au plus tard le mardi soir seront donnés et ne pourront faire l'objet d'aucune compensation.
- Le coût du panier hebdomadaire est soit de 8 €, soit de 14 €. Possibilité de passer du petit panier au grand panier en cours de contrat.
- Le paiement des paniers du contrat se fera selon les modalités suivantes :

| | Novembre 2019 4 paniers 8-15-22-29 | Décembre 2019 3 paniers 6-13-20 | Janvier 2020 3 paniers 10-17-24 | Février 2020 2 paniers 14-28 | Mars 2020 4 paniers 6-13-20- 27 | Avril 2020 3 paniers 3-10-24 |
|---------------------------|---|--|--|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
| Petit Panier à 8 € | 32 € | 24 € | 24 € | 16 € | 32 € | 24 € |
| Grand Panier à 14 € | 56 € | 42 € | 42 € | 28 € | 56 € | 42 € |

Entourer la ligne correspondant à votre choix de panier

- 6 chèques sont établis en une seule fois au moment de l'engagement à l'ordre de « LA GARE DE MANGER ». Ils seront remis par un membre du Collectif à Jean-Camille ou Claire CORDES au début de chaque mois de production. Encaissement des chèques **le 10 du mois**.
- La distribution hebdomadaire des paniers a lieu au magasin Biocoop, 1 rue du Château d'Eau à Chinon du **vendredi 10h15 au samedi 19h (journée continue)**. Les paniers sont conservés à titre gracieux dans la chambre froide du magasin.

Signatures

date :

date : 15/10/2019

L'adhérent

Le maraîcher Jean-Camille ou Claire CORDES



Claire CORDES

cadre réservé à la gestion